

avec des populations défavorisées ; une équipe avec « un fort esprit d'adhésion autour du projet ».

La présélection de jeunes de 18 à 26 ans se fera à partir du 1er mars, le premier critère étant une réelle volonté de s'inscrire dans un parcours de formation. Les divers organismes d'insertion professionnelle (Missions locales, PAIO et ANPE) ont travaillé dès le départ pour orienter une partie de leur public vers l'Ecole et seront invités à collaborer régulièrement avec le personnel, comme elles l'ont déjà fait jusque-là. Rien n'aurait été possible sans leur investissement autour du projet.

Le 20 mars 2006, les premiers cyclent d'apprentissage commencent.

Quels apprentissages ?

Le parcours de formation se déroule en 3 étapes :

1- Acquisition des pré-requis ; émergence d'un projet professionnel

Il s'agit de compétences formelles (français, maths, informatique) et informelles (reprise de confiance en soi, appropriation de ses propres performances, émergence de sa valeur propre). Des stages de découverte en entreprises font partie de cette première étape ; ils amènent les jeunes à faire un choix professionnel. Rappelons que l'entreprise est partenaire tout au long de la progression des stagiaires.

2- Parcours de formation en alternance

Forts de leur projet professionnel, les stagiaires sont prêts à acquérir des compétences sur le terrain. L'alternance, c'est 75 % du temps en entreprise et 25 % en Centre de Formation. La relation entre les formations proposées et les attentes des entre-

prises sont le fruit d'un partenariat actif et réactif. Les principaux secteurs d'activités retenus sont l'industrie, le bâtiment et les métiers de bouche. Le formateur référent est présent tout au long du parcours : il accompagne les jeunes (retour partiel à l'étape précédente si nécessaire) et intervient auprès du maître de stage et des centres de formation.

3- Intégration sociale et professionnelle :

L'intégration se fait à l'issue du stage de manière « classique » : avec un contrat de travail. Un suivi est néanmoins opéré par le référent pendant 6 mois pour notamment lever les freins qui gênent la bonne intégration du stagiaire (logement, déplacement...).

Du « sur mesure »

Le parcours est individuel. Chaque phase dure le temps nécessaire pour que la personne soit « prête » à aller plus loin. Le cursus peut durer de 10 à 48 mois environ. Le stagiaire devant être volontaire, l'accent est mis sur l'autonomie, grâce aux outils multi média notamment.

Une étroite collaboration est mise en place avec des structures n'ayant pas de compétences pédagogiques mais plutôt éducatives, médico-psycho-sociales, missions locales, juridiques...

Des enjeux... pour tous

Pour la communauté de communes et au-delà le département, l'Ecole est un élément très fort de la vie sociale, par l'animation des réseaux locaux notamment. Elle participe au développement économique du bassin d'emploi. Les entrepreneurs ont d'ailleurs pris la mesure de l'enjeu en accueillant des stagiaires.

> Formation: Ecole de la Seconde Chance

> QUOI

Les grandes orientations de l'Ecole:

- Créer une institution
- Avoir pour objectif l'acquisition de compétences
- Accompagner jusqu'à l'intégration
- Donner à chacun le temps nécessaire
- Organiser des parcours individualisés
- Mettre en réseau l'ensemble des acteurs

> QUAND

Date d'ouverture: le 20 mars

> QUI

Nombre de stagiaires pour commencer: 15
70 jeunes en 2006, 240 en 2008

Un directeur, 3 collaborateurs

> OÙ

31 rue St Agnan - Cosne sur Loire

> COMMENT

La CCLN et la Ville de Cosne comme financeurs de l'immobilier, du mobilier et de l'équipement,

L'A.P.R.A.FO Nièvre (Association de PRomotion de l'Apprentissage et de la FOrmation) comme organisme gestionnaire de l'E2C de la Nièvre

Pour l'exercice 2006 (année d'ouverture du programme)

Financement :

Conseil Régional : 177 554 € et FSE (Europe) : 169 679 €

La volonté des initiateurs de ce projet novateur sur le département est de concourir à ce que les ressources humaines deviennent des richesses humaines.

